

Le Bilan de compétences COURT

Le bilan de compétences a pour objectifs

- D'explorer et de valoriser vos compétences professionnelles & personnelles, vos aptitudes et motivations pour trouver votre voie professionnelle.
- De définir un ou des projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie.
- De vous apporter de la lucidité sur vous-même par une meilleure connaissance de vos qualités, ressources, talents, savoir-faire, savoir-être et de vos compétences.

CONTENU

Déroulement du Bilan de Compétences

Phase préliminaire

- Analyser votre demande, vos attentes, besoins et votre contexte
- Vérifier votre motivation à réaliser ce bilan de compétences
- Identifier formule la mieux adapté à vos besoins avec co-construction des modalités de déroulement du bilan

Phase d'investigation

- Mettre en évidence vos éléments personnels et vos acquis professionnels : motivations, centres d'intérêts personnels et professionnels, traits de personnalité, mode préférentiel de réflexion, d'action et de relation, domaines de compétences et de connaissances maîtrisés.
- Mettre en évidence votre potentiel inexploité
- Établir un plan d'actions et les étapes de réalisation du projet retenu
- Bilan personnel et tests :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité
 - Analyse métier /marché et recherches documentaires
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles
 - Analyse de vos compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être
- Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de vous permettre de construire votre projet professionnel, d'en vérifier la pertinence, et éventuellement d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Phase de conclusion

- Mise en valeur des résultats de la phase d'investigation avec prise de possession des éléments
- États des lieux des éléments permettant la réalisation du ou des projets professionnels résultant de l'analyse
- Synthèse avec plan d'action pour le ou les projets professionnels et/ou personnels définis pendant le bilan

PUBLIC

Pour toutes personnes ayant déjà un projet professionnel en vue avec le besoin de l'approfondir ou besoin d'être accompagné sur un nouveau projet professionnel et ou personnel épanouissant.

DUREE

La durée maximale est de 16 heures.

TARIF - FINANCEMENTS POSSIBLES

Tarif : **1290,00 €** nets de TVA.

Votre bilan peut être financé par :

- Financement personnel
- Via votre CPF (un reste à charge est appliqué et ce montant est revu avec l'index chaque 1^{er} janvier)
- Via votre employeur
- Via d'autres financements (ex : ANFH, Mandataire ...)

MOYENS MOBILISES

Moyens humains

Le bilan de compétences ANGALEA CONSEIL est réalisé par un(e) consultant(e) formé(e) au coaching et au bilan de compétences.

Méthodes/outils

- 2 entretiens en face à face (ou à distance) permettant d'identifier votre personnalité avec vos motivations, vos valeurs et vos besoins.
- 2 entretiens en face à face (ou à distance) pour identifier et savoir parler de vos talents, réussites, ressources, compétences et potentiels
- 1 entretien individuel pour rédiger la synthèse du bilan de compétences et mettre en place un plan d'action.
- Synthèse personnalisée et confidentielle

Moyens matériels et techniques

Les entretiens sont réalisés en face à face, ou à distance via une plateforme de visioconférence (Zoom-Skype-Teams...), dans le respect de la confidentialité des échanges.

MODALITES D'ACCES

Admission sans disposition particulière.

Nous vous recevons lors d'un **RDV d'information gratuit et confidentiel** pour analyser votre besoin, votre demande et voir ensemble comment construire votre parcours personnalisé.

DELAIS D'ACCES

Le bilan de compétences pourra débuter, sous 45 jours maximum, après accord de prise en charge financière (le cas échéant) et selon le planning prévisionnel des entretiens (en respectant le délai de 10 jours de réflexion, pour les salariés).

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les entretiens sont réalisés en face à face dans nos bureaux de Niort ou exceptionnellement en visioconférence, dans le respect de la confidentialité des échanges.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référente au :
06 11 41 31 94

MODALITES D'EVALUATION

Lors de la phase de conclusion, le bénéficiaire s'auto-positionne sur les objectifs opérationnels co-définis lors de la phase préliminaire. En complément des conclusions réalisées par le consultant.

Un questionnaire d'évaluation et un entretien de suivi à 6 mois sont systématiquement proposés.

CONTACTS

Annick Gaillard

06 11 41 31 94

contact@angaleaconseil.fr